

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre 2016 – n° 04
160096

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a récemment sollicité le Ministère de la Culture pour l'exercice du droit de préemption concernant la vente du fonds Weick.

Ce fonds de plaques de verre, contenant approximativement 5 555 unités, provient de l'éditeur de cartes postales déodatien Adolphe Weick (1861-1915). Il a été confié en 1989 par son propriétaire, Bernard Mourot, à la médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges qui en a assuré le conditionnement et la conservation. L'identification a été en partie réalisée par la section locale des cartophiles et la Société Philomatique Vosgienne.

Représentant Saint-Dié et les Hautes-Vosges entre 1890 et 1915, ce fonds est d'une grande valeur historique et iconographique pour la région qui a beaucoup souffert lors des deux conflits mondiaux. Son acquisition permet de le faire entrer définitivement dans le domaine public. Une partie des productions d'Adolphe Weick ayant été préalablement léguée à la médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges à la fin des années 1960, elle permet également à l'établissement de compléter ses fonds et de conserver une grande partie de la production Weick, estimée à 16 000 clichés.

Cette acquisition, d'un coût de 24 000 € HT, est susceptible d'être subventionnée par l'Etat à hauteur de 50 % au titre de l'APIN (Acquisition Patrimoniale d'Intérêt National).

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Ministère de la Culture et de la Communication – Service du Livre et de la Lecture, au titre de l'Acquisition Patrimoniale d'Intérêt National (APIN), pour l'acquisition d'un fonds de plaques de verre, de 5 555 unités environ, provenant de l'éditeur de cartes postales déodatien, Adolphe Weick.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

The image shows a blue ink signature of David Valence over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and the year '(88)'. The signature is a large, stylized cursive script.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 26 septembre 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procuration 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	Jean-Paul BESOMBES
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Serge VINCENT	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
